

Accords commerciaux conclus ou non, préparez-vous à un été volatil

Les marchés ont atteint des niveaux records grâce aux anticipations d'accords commerciaux, comme celui conclu avec le Japon, et à la résilience de l'économie américaine. Toutefois, les incertitudes liées à l'impact des droits de douane sur la consommation, aux risques géopolitiques et aux négociations commerciales pourraient créer de la volatilité. Notre position globale reste bien diversifiée*, avec une approche quelque peu prudente en matière de risque.



Amundi Investment Institute

Communication marketing



Politiques budgétaires et croissance économique au centre des préoccupations

L'attention des investisseurs se porte sur les politiques budgétaires et leur impact sur la croissance aux États-Unis et en Europe. Cependant, des incertitudes persistent quant à leur mise en œuvre et aux accords commerciaux. Les obligations d'État au Royaume-Uni et dans certains pays européens pourraient offrir des opportunités de diversification*.



Privilégier les valeurs résilientes, moins impactées par la guerre commerciale

Des zones géographiques telles que l'Europe, le Royaume-Uni et le Japon offrent des valorisations potentiellement attrayantes pour les entreprises, en particulier celles qui dépendent davantage de la consommation intérieure. Selon nous, il y a notamment des opportunités au Japon (réformes de la gouvernance d'entreprise) et dans les petites et moyennes capitalisations européennes.



Marchés émergents : une résilience sous pression face à l'instabilité commerciale

La croissance économique des marchés émergents est généralement solide, et l'affaiblissement du dollar est également favorable aux obligations émergentes. Nous apprécions les obligations brésiliennes et colombiennes, ainsi que celles des pays dont les finances sont solides. Du côté des actions, nous privilégions les marchés émergents d'Europe, les Émirats arabes unis et l'Inde.



Des rendements d'obligations d'entreprises attrayants

Certains segments d'obligations d'entreprises européennes, par exemple les titres de qualité élevée, peuvent offrir des fondamentaux solides et des rendements intéressants. Toutefois, la hausse des droits de douane sur les exportations vers les États-Unis pourrait entraîner une certaine détérioration des fondamentaux. Il convient donc de chercher des rendements plus élevés, mais sans trop sacrifier la qualité.



Méfiez-vous du risque directionnel

Les investisseurs devraient attendre davantage de précisions sur les droits de douane définitifs et leur impact potentiel sur l'activité économique. En effet, ce sont les consommateurs ou les entreprises qui devront payer ces droits plus élevés. Par conséquent, nous restons légèrement favorables aux actifs risqués, mais pensons qu'il est pertinent de mettre en place des couvertures sur les actions, tout en incluant des valeurs refuges telles que l'or en portefeuille.



Glossaire

1. Obligation de qualité (*investment grade*) : désigne les titres dont la notation par Standard & Poors est supérieure ou égale à BBB- et considérés par eux comme présentant un faible risque de non-remboursement.

2. Risque directionnel : risque que le prix d'un actif évolue dans une direction défavorable (hausse ou baisse). Par exemple, si vous achetez une action, le risque directionnel est que son prix baisse.

3. Volatilité : mesure de la variation rapide et importante des prix d'un actif financier, comme une action ou une obligation.

INFORMATIONS IMPORTANTES

*La diversification ne garantit pas un bénéfice et ne protège pas contre les pertes.

Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital. Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC. Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Date de publication : 29 juillet 2025

Amundi Asset Management : Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

En savoir plus sur Amundi Asset Management :

https://www.amundi.fr/fr_part

